



NOUS RECRUTONS À L'AEC EN TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
Venez partager votre expertise pour former la relève!

OUVERTURE DE CHARGES - FORMATION CONTINUE

AEC – Techniques d'éducation spécialisée – JNC.18

Programme accéléré à temps partiel offert du 7 octobre 2024 au 18 juin 2027

Groupe 2 – Bloc 2

Du 27 janvier au 26 avril 2025 (13 semaines)

Lieu de formation : À distance

Le Cégep de Sorel-Tracy est présentement à la recherche de personnes chargées de cours dans le cadre du programme de l'AEC **Techniques d'éducation spécialisée** offerte au secteur de la formation continue.

No du concours	Discipline	No du cours	Titre du cours	Nombre d'heures
TES-O24-FCA24-02-02	Tech. d'éducation spécialisée 351	351-1G3-SO	Adaptation et inadaptation	45

Durée

27 janvier au 26 avril 2025 (13 semaines)

Congés les 18 et 21 avril 2025

Horaire

Les lundis et mercredi de 16 h à 18 h 30 et de 19 h à 21 h 30 ainsi qu'un samedi* sur deux de 9 h à 11 h 30 et de 12 h à 14 h 30, quelques exceptions s'appliquent.

Veillez noter que l'horaire précisant les dates et les heures pour chacune des charges de cours vous sera fourni.

Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.
- Être en mesure de développer le cours en format formation à distance (FAD) avec l'outil OneNote selon un modèle préétabli.
- Disposer d'une ligne Internet haute vitesse fiable.
- Posséder de l'expérience dans l'utilisation de la plateforme d'enseignement Teams (un atout).

Échelle de traitement

Entre 94,11 \$ et 131,34 \$ l'heure, selon la scolarité et l'expérience

Tout le personnel du secteur de l'enseignement régulier doit postuler de nouveau pour obtenir une charge de cours dans le secteur de la formation continue.

Tout autre candidat ou candidate doit, pour obtenir l'une des charges précitées, faire parvenir sa candidature en format PDF par courriel en prenant soin de bien indiquer le numéro du concours, **entre le 11 et le 21 octobre 2024**, avant 16 h.

Courriel : resshumaines@cegepst.qc.ca

Numéro du concours : TES-O24-FCA24-02-02

Le Collège ne s'engage aucunement à considérer les candidatures reçues hors délai.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Le Cégep a adopté un programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.